



## Pouvoir d'agir des personnes accompagnées et pratiques managériales : les leviers pour l'innovation en ESMS, l'exemple de la création de Café&Co »

Sébastien CALVO, Olivia LEVRIER, Romain TESSON

Centre de congrès Diagora  
Espace Agora  
Toulouse Labège (31)

17 décembre 2024



### PRÉSENTATION DE CAFÉ&CO

« Quand on est un jeune adulte en situation de handicap, qu'on sort de formation, ou d'institution, et qu'on arrive dans le "milieu ordinaire", on se retrouve souvent seul, et avec beaucoup de difficultés ».

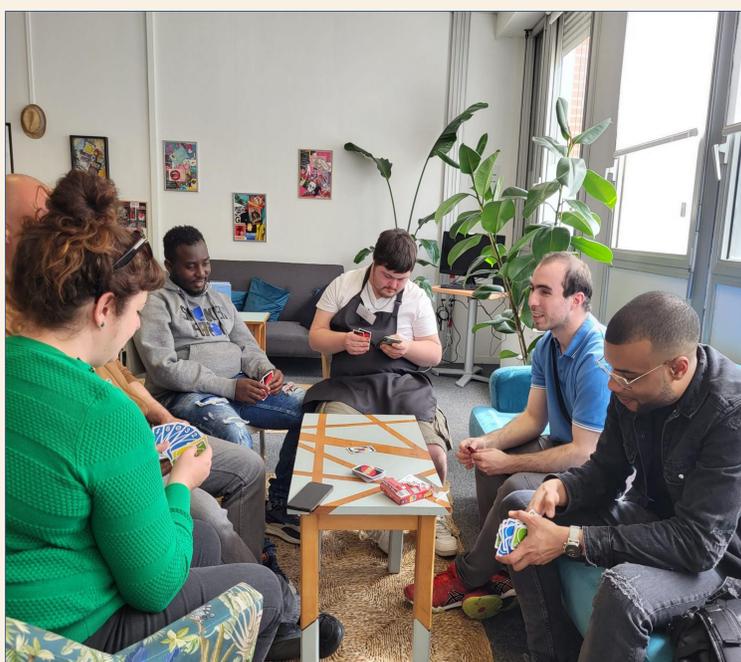
**Incubée par l'ASEI, Café&Co est une association créée en mars 2022 par un groupe de jeunes adultes en situation de handicap et des éducateurs spécialisés. Elle permet à des personnes de se rencontrer, de valoriser leurs compétences et les mettre en œuvre dans leurs projets personnels et professionnels : se sentir utile, avoir confiance en soi, trouver sa place.**

### LES ÉTAPES ET MÉTHODE

- 2010, expression d'une demande** : des jeunes accompagnés par l'ASEI ne se retrouvent pas dans les solutions proposées et expriment l'envie de créer un lieu pour eux, organisé par eux.
- 2012-2022 une première réponse** : création de l'association Cyberdicap, dans laquelle des jeunes adultes de l'ASEI deviennent formateurs en informatique auprès de personnes âgées. Une 1<sup>re</sup> expérience de pair-aidance, de mise en avant de compétences, de lien social, genèse de Café&Co.
- 2021 : mise en place d'un nouveau groupe de travail** composé de 10 personnes dont 70 % en situation de handicap et 30 % de professionnels de l'insertion et de la formation en vue de créer un tiers-lieu inclusif.
- 2022 : création de Café&Co**, un espace café tenu par des bénévoles proposant des activités de loisirs et de formation, un café, une radio, une friperie, de la traduction FALC, de la location de salle de réunion et dernièrement une activité de conciergerie.
- 2024 : Café&Co devient le Collectif d'Entraide et d'Insertion Sociale et Professionnelle (CEISP)** pour la région Occitanie.

### POINTS CLÉS

- **Soutenir l'autoreprésentation** et le portage de projet par les personnes directement concernées.
- **Un lien direct avec le projet associatif de l'ASEI** : engagement 5 - « Soutenir, reconnaître les expertises partagées et développer la pair-aidance ».
- Une **équipe de direction**, en appui à la demande qui accompagne les projets, le droit à l'initiative, et à l'innovation.
- La **coordination par un professionnel salarié** qui n'a aucun lien hiérarchique avec les membres de la communauté.
- **Un garant** : une association qui assume **une prise de risque**



### RÉSULTATS / ATTENDUS

- Une gestion autonome après seulement 2 ans.
- Une équipe de bénévoles qui grandit : 300 adhérents dont 60 bénévoles réguliers.
- Des effets dans la vie des personnes : lien social renforcé, utilité sociale retrouvée, retour à l'emploi, épanouissement et convivialité...

### CONCLUSIONS

- Un lieu d'inclusion reconnu au-delà du secteur, et qui devient un véritable lieu de droit commun
- La nécessité d'essaimer, sur tous les territoires et dans tous les pans de la vie en société
- Une nouvelle forme de gouvernance où chacun a sa place.